

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Amicales des Sapeurs-Pompiers

Depuis le 1<sup>er</sup> Téléthon en 1987, les Sapeurs-Pompiers de France partagent les valeurs de l'A.F.M-TELETHON et font preuve, chaque année, d'une mobilisation engagée.

***Cette année encore, les Sapeurs Pompiers de notre département se mobiliseront pour ce grand élan national de solidarité les,***

**2 et 3 décembre 2016**

Organisation des manifestations TELETHON 2016 :

- Déclaration pour l'ensemble des petites manifestations.
  - Informer le coordinateur départemental SP au plus vite des animations prévues.
- (Pour les plus importantes et pour ceux qui le souhaitent, une déclaration individuelle peut être effectuée auprès de Jean-Marc CHATELET coordinateur de Saône et Loire).

- 1. Chaque manifestation déclarée reçoit du matériel, affiches, badges... et doit renvoyer les fonds obtenus directement par la poste et les déclarer à la coordination départementale.***
- 2. Chaque manifestation non déclarée individuellement, mais inscrite à celle de l'UDSP, doit faire parvenir les fonds de recette et dons directement au coordinateur SP sous forme de chèque au nom de l'AFM.***
- 3. Chaque manifestation organisée conjointement avec d'autres associations doit être systématiquement signalée au correspondant départemental sapeur-pompier (utilisation véhicules et port de la tenue SP)***

Commande d'objets

Nous vous conseillons de commander dès réception du bon de commande, accompagné du règlement correspondant, libellé au nom de l'UDSP71 (attention aucune reprise).  
La livraison s'effectuera courant novembre.

Faisons ensemble que l'opération des Sapeurs Pompiers de France et de notre département soit de nouveau une belle réussite.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.  
Grand merci à vous tous.

Le coordinateur départemental  
Jean Marc CHATELET

Portable 06.70.64.35.71  
Domicile 03.85.96.81.26  
Mail : Jeanmarc.chatelet18@gmail.com

